

Pérennité des entreprises en Normandie : des caractéristiques féminines

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen • 5 mars 2021

EN NORMANDIE,



3 entreprises sur 10

sont créées par des **femmes**



70 %



75 %

des entreprises créées sont **encore actives** après 3 ans

En fonction des motivations et des difficultés rencontrées à la création d'entreprises, la pérennité des entreprises à 3 ans présente des particularités, notamment normandes :

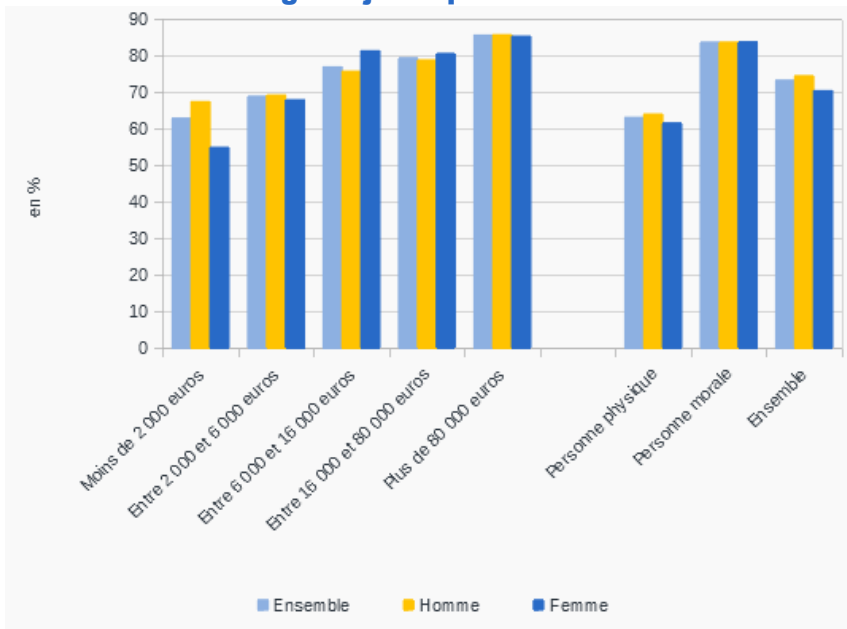
✓ **plus de pérennité**

pour les entreprises créées par des femmes inspirées par des exemples réussis de proches

x **moins de pérennité**

pour les entreprises ayant rencontré des difficultés administratives ou de financement lors de la création

Taux de pérennité en Normandie à trois ans selon le sexe du créateur, les moyens financiers nécessaires pour démarrer et la catégorie juridique



► **Les entreprises créées en tant que personne morale sont plus souvent pérennes** que celles créées en tant que personne physique. C'est encore plus vrai pour les créatrices que pour les créateurs d'entreprises.

► Le capital investi au démarrage de l'activité est un facteur important pour la pérennité des entreprises. C'est particulièrement vrai pour les femmes en Normandie : **les entreprises créées par des femmes avec un apport de 6 000 € à 16 000 € sont plus souvent pérennes** que celles des hommes. C'est l'inverse lorsque l'investissement initial est de moins de 2 000 €.



Les entreprises créées par des femmes en âge d'être mère de jeunes enfants

sont moins pérennes que celles des hommes du même âge. C'est particulièrement vrai en Normandie.